



Le 6 octobre 2022, le Gouvernement a publié un ambitieux Plan de sobriété énergétique visant à réduire, dès à présent, la consommation d'énergie en France d'au moins 10%. La Région Provence-Alpes Côte d'Azur soutient ce Plan et contribuera à l'atteinte de cet objectif. Ainsi, le 21 octobre 2022, les élus du Conseil régional ont adopté un Programme régional pour la sobriété énergétique se déployant de manière opérationnelle dans tous ses champs de compétences. Il prévoit ainsi une amélioration, par des investissements significatifs, de la performance énergétique du bâti et des installations techniques, mais aussi des mesures très concrètes, de nature à réduire, dès cette année, notre consommation d'énergie.

Ensemble, les Rectorats et la Région sont mobilisés pour relever le défi de la sobriété énergétique et atteindre, collectivement, cet objectif de réduction de la consommation d'énergie dans les lycées.

A cette fin, vous trouverez, en annexe de ce courrier, des fiches pratiques, relatives au suivi des consommations, au chauffage, à la ventilation, à l'éclairage, à l'eau chaude sanitaire, aux fuites, à la demi-pension, et au numérique. Complétant les instructions des rectorats en la matière, ces fiches doivent vous permettre, par le respect de certaines consignes, et des gestes simples, de réduire, dès cette année, les consommations et la facture énergétique de votre établissement. Ces fiches désignent également des interlocuteurs techniques qui pourront vous accompagner dans cette nouvelle démarche, compte-tenu des spécificités de votre établissement.

Une grande campagne régionale de sensibilisation sera, par ailleurs, déployée d'ici quelques semaines et déclinée dans les lycées, pour soutenir nos efforts et encourager chacun à adapter ses usages au contexte. Nous nous devons d'agir ensemble, rapidement et efficacement, et faire preuve de pédagogie et d'exemplarité à l'égard de l'ensemble de la communauté éducative, personnels enseignants, d'éducation, administratifs, médico sociaux, de laboratoire, agents territoriaux, élèves, familles.

A cette fin, vous veillerez à mobiliser l'ensemble de votre communauté éducative pour que le sujet de la sobriété énergétique soit abordé et partagé à l'occasion des différentes activités pédagogiques et se traduise notamment par des actes concrets d'économies d'énergie.

.../...

Les éco-ambassadeurs et les membres du Parlement régional de la jeunesse seront des relais importants de nos actions de sensibilisation.

Les services des rectorats et de la Région demeurent évidemment à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions éventuelles sur l'ensemble de ce plan.

Comptant sur votre soutien, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Provoiseurs l'expression de nos salutations distinguées.

Le Recteur de la Région académique  
Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,  
Chancelier des universités

Bernard BEIGNIER

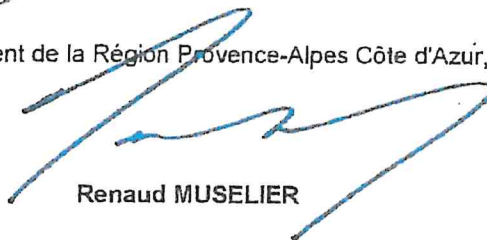


La Rectrice de l'académie de Nice,



Natacha CHICOT

Le Président de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur,



Renaud MUSELIER

P.J. : 8 fiches pratiques